

REUNION du 9 novembre 2010

Présents : Pernin Gonzague, Dorival Claire, Denglos Maura, Deuss Fernan, Fahed Fanny et Chady, Devoueize Calas Cécile, Butner Karen, Chessel Jean-Pierre, Nicolas Brigitte (institutrice), Rosset Olivier et Touchais David (directions).

Excusés : De Freitas Paolo, Monteiro Ribeiro Catherine

Absents : Meubry Corinne

20h00 : présentation du nouveau site de l'Apel Sacré Coeur.
Merci à Cécile pour tout le travail accompli !

20h30 : début de la réunion

A / Administration

1 – Point sur les adhésions :

Suite au mot aux familles qui a été mis dans les cahiers nous avons récupéré 25 à 30 adhésions supplémentaires, soit au total 255 familles pour 324 enfants.

Détail par classe :

PS : 12	CP : 22	6e : 50
MS : 19	CE1 : 16	5e : 32
GS : 18	CE2 : 19	4e : 38
Autre : 2	CM1 : 27	3e : 49
	CM2 : 20	

2 – Point sur l'encaissement des adhésions :

Les chèques ont été encaissés. Gonzague se rendra prochainement à la banque pour faire le point sur les comptes de l'association et amènera les papiers demandés.

3 – Résumé de la Réunion d'OGEC :

OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

C'est l'organisme qui gère les bâtiments et tous les personnels non enseignants (mis à part les cuisines). Ce qui représente 30 employés sur le Sacré Coeur et 120 sur l'enseignement catholique de Thonon.

L'Apel, en tant que représentant des parents d'élèves, se doit d'être présente aux réunions.

Lors de la dernière réunion, trois points ont été principalement abordés :

- La commission de restauration : le changement de prestataire au niveau de la cantine a permis d'améliorer la qualité des repas.
- Point sur les travaux effectués l'été dernier et les projets, notamment la maternelle. Il faudra finalement plus de temps que prévu, environ une semaine par classe. De plus, il faut se caler sur les emplois du temps des entreprises et les délais d'approvisionnement des matériaux. Les travaux seront donc effectués par tranche, sur les mercredis et les vacances scolaires (en premier la classe des moyens pendant les vacances de Noël).
- La subvention de la mairie : étant sous contrat d'association, la mairie doit verser une subvention

par élève. Par ailleurs, il y a un nouveau calcul de cette subvention du fait qu'il y avait une différence importante entre ce que verse la mairie pour un élève du public et un du privé. Il a également été question de la demande de subvention pour les familles dont les enfants vont à la cantine.

-La gestion des cotisations à l'Apel : certains établissements ont 100 % d'adhésion à l'Apel car ils passent par le formulaire d'inscription à l'école (dans ce cas, il faut cocher la case pour ne pas adhérer). Ce système pose le problème de la gestion des cotisations par le personnel de l'école et il faut se poser la question si ce n'est pas forcer les familles à adhérer.

4 – Site internet : annuaire pro

Un annuaire va être créé pour les parents d'élèves qui souhaitent faire de la publicité pour leur entreprise (ou commerce) sur le site de l'Apel.

Le débat a porté sur le montant de la cotisation demandée, 20 ou 40 euros, tout en sachant que la publicité pour les entreprises coûte cher.

Il a finalement été décidé que la cotisation serait de 20 euros cette année, ceci étant une offre de lancement (20 euros au lieu de 40).

Il sera aussi possible de faire un don à l'association (sans avantage fiscal).

Un mail et un flyer dans les cahiers des enfants seront prochainement distribués.

Encore une fois, un grand merci à Cécile pour tout le travail accompli.

5 – Formulaire pour la recherche de volontaires (+ photos et vidéos)

Cécile est en train de préparer un mot aux familles pour demander des volontaires pour les différentes manifestations de l'année. Il faudra demander si quelqu'un pourrait prendre des photos et éventuellement une courte vidéo.

B / Projets en cours :

1 – Opération pamplemousses / chocolats :

La commission s'est réunie pour décider des assortiments et des tarifs :

- Léonidas 250 g à 8 €
- Léonidas 500 g à 15 €
- Lémandises 200 g : 6.50 €
- Pamplemousses : carton à 34 €, ½ carton à 18 €, sac de 10 fruits à 10 €.

La livraison des chocolats aura lieu le mardi 14 décembre, horaire à préciser.

La livraison des pamplemousses se fera vers la mi-janvier.

Le mot aux familles a été distribué dès la rentrée des vacances de Toussaint et les commandes commencent à arriver.

2 – Marché de Noël :

Claire va remplir et aller porter au commissariat le formulaire de vente de boissons.

La crèche et le sapin de Noël seront installés sur la scène. De plus, une animation sur Powerpoint sera projetée sur l'écran au fond de la scène avec un fond musical.

Au niveau de la décoration de la salle, Claire propose de partir sur un thème naturel, la boutique Gagnaire va nous prêter des plantes en pot (elles seront à récupérer le vendredi matin, prévoir un diable).

Pour l'installation de la salle, nous voudrions savoir combien de classes veulent un stand (MS, GS, CP, CE1).

Pour le stand de l'Apel, il est prévu de vendre :

- Des chocolats de M. Perrisse
- Des petits sachets de biscuits (Fernan)
- Des décorations de Noël préparées par les mamans
- Des petites bricoles achetées chez La Souris Verte (reprise des invendus)

Jean-Pierre se propose de s'occuper des châtaignes.

Au niveau de la buvette : il est décidé que nous la tiendrons dehors, sous le préau des CP-CE.

Le Père Noël est prévu pour 17 h, il faut trouver un volontaire et un costume (Jean-Pierre en a un, à voir pour la taille).

Les horaires : 12h30 – 18h (+ rangement !)

Effectif de volontaires :

- 6 volontaires pour la buvette (c'est surtout à 16h30 qu'il faut être nombreux !)
- 2 volontaires pour le stand

Il faut aussi prévoir d'être plusieurs pour l'installation et le rangement.

3 – Vente de pains au chocolat :

Ils sont vendus entre 38 et 48 cents HT. La marge n'est donc pas très importante (même si Fernan s'occupe de les cuire).

Nous allons nous renseigner avec l'Apel St François et voir comment ils s'organisent et combien ce type d'opération leur rapporte.

4 – Buvette :

Il faut compter 750 € pour une buvette hexagonale chez Blanc Boissons, tout en sachant qu'il faut changer les plastiques.

Fernan va se renseigner chez ASL pour l'impression.

Nous avons déjà deux sponsors (400 € chacun), c'est donc un achat qui reste intéressant pour l'association, il serait bien de trouver un troisième sponsor.

5 – Marché de l'Art (association Art sur Crête) :

Maura est en contact avec les organisateurs et nous fera signe s'ils ont besoin de nous.

6 – Vide grenier :

Pour commencer à faire de la pub, il faut décider de ce que nous proposons à manger. Il est donc décidé de faire des diots au vin blanc avec des frites. Fernan cuisinera les diots que nous n'aurons qu'à réchauffer.

C/ Autres points à discuter :

1 – Anciens élèves :

Il faut réfléchir sur deux points :

- Comment vont-ils s'inscrire sur le site ?
- Que faut-il organiser ? Un apéritif ?

2 – Vente de smoothies : Kiwi bar

Le Kiwi Bar se propose de venir faire un stand de smoothies, il nous reverse 20 % de son chiffre d'affaires. Il a besoin d'un évier et d'une table, il apporte tout le reste.

Il est donc décidé que nous ferons appel à lieu pour le vide grenier et la fête de l'école.

3– Démonstrations sportives pour la fête de l'école :

L'idée est que si des clubs font des démonstrations, les enfants sont occupés et encadrés par d'autres personnes que des parents.

Il faut vérifier que ça ne pose pas de problèmes pour les assurances.

4 – Demande de chapiteau à la mairie :

Chady s'est renseigné à la mairie, ils prêtent des chapiteaux et des estrades. Fanny va faire un courrier pour demander un chapiteau pour la fête de l'école, nous n'avons pas de précisions sur la taille pour le moment.

5 – Projet financé par l'Apel départemental :

Nous reviendrons sur ce point à la prochaine réunion, les directeurs nous proposeront plusieurs projets.

Un grand merci à Claire de nous avoir préparé des gâteaux.

La prochaine réunion est prévue le mardi 30 novembre à 20h30.